

LES PORTES COUPE-FEU doivent de préférence (et parfois obligatoirement) être à fermeture automatique afin qu'en cas de début d'incendie, elles puissent être fonctionnelles immédiatement. Il est donc extrêmement important de dégager ces portes coupe-feu.



Les portes coupe-feu se reconnaissent aux labels apposés sur la tranche de la porte du côté de la ferrure.

Il est primordial de dégager les **ISSUES DE SECOURS, VOIES D'EVACUATION** et **MOYENS D'EXTINCTION**



Direction d'une sortie



Direction d'une issue de secours



Issue de secours



Hydrant



Extincteur

Il est interdit de **FUMER** dans l'hôpital.



Les endroits où il est permis de fumer sont explicitement indiqués.

En cas d'incendie, il est interdit d'utiliser les **ascenseurs**.

Plan d'évacuation (voir brochure d'accueil)